



Maîtriser les formalités des entreprises ou sociétés agricoles

- **Niveau** : 2
- **Type** : Stage court
- **Lieu** : A distance
- **Durée** : 3h30
- **Tarif** : Gratuit
- **Renseignements** : academie@inpi.fr

Objectifs

- Identifier les évolutions essentielles du Guichet unique pour les entreprises et sociétés agricoles ;
- Expliquer le fonctionnement des formulaires de création, modification et cessation des entreprises et sociétés agricoles ;
- Pratiquer la déclaration via le Guichet unique.

L'atteinte des objectifs pédagogiques est évaluée en cours et/ou en fin de formation. Elle est réalisée au moyen de quiz, exercices, cas pratiques ou mise en situation.

Public

Tous professionnels ayant mandat pour réaliser les formalités des entreprises ou sociétés agricoles pour le compte de leurs clients.

Programme

Le fonctionnement des formalités pour des entreprises et sociétés agricoles :

- Présentation du périmètre du Guichet unique ;
- Présentation des valideurs et des destinataires ;
- Présentation des modes de paiement et de signature électronique.

Les nouveaux formulaires mis à disposition des mandataires :

- Illustration d'une création d'une entreprise individuelle agricole et/ou d'une société agricole.

Les spécificités agricoles :

- Attention portée aux situations agricoles en termes de données à déclarer.

Les différents types de personnalités juridiques :

- Les entrepreneurs individuels ;
- Les personnes morales ;
- Les exploitations en commun.

Moyens pédagogiques

- Documentation et supports pédagogiques électroniques ;
- Exposés portant sur les définitions et les principes généraux ;
- Exercices pratiques ;
- Échanges avec les intervenants.

Intervenants

Expert(s) INPI du Guichet unique.

Pour compléter cette formation :

- [« Maîtriser les formalités d'entreprises personnes physiques »](#)
- [« Maîtriser les formalités d'entreprises personnes morales - Niveau 1 »](#)
- [« Maîtriser les formalités d'entreprises personnes morales - Niveau 2 »](#)
- [« Maîtriser les dépôts des comptes annuels, actes ou demande isolée d'anonymisation d'actes »](#)
- [« Maîtriser les formalités des entreprises ou sociétés étrangères »](#)